

L'accès à la ville : une composante de la citoyenneté

Petits arrangements urbains des ouvrières du textile au Maroc

Gaëlle GILLOT

L'observation de la place des femmes dans les sociétés est désormais considérée comme un indicateur très significatif de leur évolution, et les institutions internationales cherchent à encourager leur insertion économique puisqu'il est désormais acquis qu'elles « poussent » la croissance et le développement économique (Banque mondiale, 2012). La ville – et en particulier l'espace public – est un produit social et son accès peut être considéré comme un marqueur de changement des sociétés. *A priori*, aucune loi n'interdit aux femmes de se trouver dans l'espace public, elles ont de longue date « droit de cité ». Et pourtant, on observe de façon récurrente, partout dans le monde, de très fortes inégalités de genre dans l'accès aux espaces publics urbains, entraînant une pratique et une insertion inégales et différenciées de la cité entre les hommes et les femmes. La persistance de la théorie/doctrine des « sphères séparées », qui renvoie aux Grecs (LAMOUREUX, 2000) et cristallise l'assignation des femmes au domestique et des hommes à l'extérieur, a concentré de façon

centripète les luttes féministes pour un accès égal à l'espace public et pour une meilleure justice spatiale, même si, malgré tout, l'urbain se révèle être plutôt un espace de libération et de liberté pour les femmes ainsi qu'un espace de changement des rapports sociaux et sexuels (PERROT, 1997).

Au Maroc, l'industrie a rendu visible le travail féminin et, notamment depuis la crise économique de 2008, l'usage de la ville est (re)négocié à la faveur de l'apparition de nouvelles situations familiales dans lesquelles des femmes, en particulier des ouvrières, sont devenues chefs de famille parce que seules pourvoyeuses de revenus. Leur pratique massive de la rue contribue à modifier la représentation sociale de la place des femmes dans la ville. À travers leurs modes d'accès à la ville, les ouvrières du textile nous montrent comment au sein de leur vie quotidienne épuisante, en apparence faite entièrement de soumission, elles recomposent le paysage urbain, sa pratique, et contribuent à modifier les valeurs d'une société marocaine complexe, tiraillée entre l'envie de conformité et celle de rupture. En silence, sans même parfois se rendre compte que leur pratique est plus libre que leur discours, dans des situations où la survie est assez souvent la première motivation, des femmes imposent leur présence et leurs choix dans le monde du travail et dans les villes, invitant à réfléchir sur le droit à la ville et la citoyenneté.

Ce travail repose sur un corpus d'enquêtes réalisées en 2012 et 2013 auprès d'ouvrières du textile de Rabat, de Tanger et de Casablanca dans le cadre du programme PEERS IRD-AIRD « Travail, femmes et villes »¹ associant l'université Mohammed V Agdal-Rabat, l'université d'Ottawa et l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et l'UMR 201 « Développement et sociétés ». Composé de questionnaires, de récits de vie, de parcours urbains commentés ainsi que de « cartes mentales », le terrain a permis d'approcher la réalité de la vie quotidienne des ouvrières et de saisir quelques-unes de leurs stratégies quotidiennes. On comprend que le travail massif des ouvrières a pour effet secondaire de les

¹ Je n'ai pas souhaité détailler dans cette introduction la méthode de terrain employée ni le profil des ouvrières, dans la mesure où les enquêtées sont les mêmes que celles citées dans le chapitre d'Andrea Martinez. Nous avons réalisé les enquêtes en équipe. Les mêmes règles méthodologiques que celles décrites dans l'article précédent ont par conséquent été observées. Il n'était donc pas nécessaire de les expliciter à nouveau ici. Je remercie vivement Zoubida Reghay et Laaziza Okmeni qui m'ont accompagnée sur ces terrains.

rendre largement visibles dans la ville, ce qui modifie la représentation de leur présence dans l'espace urbain, en la légitimant puisqu'elles sortent pour travailler, ce qui leur donne une marge de manœuvre pour négocier leur place dans les espaces publics. Cette négociation leur permet d'avoir une pratique relativement libre de la ville – même si elles ne le reconnaissent pas toujours –, grâce à des « petits arrangements » et à la création d'espaces de liberté individuels, qui sont partie prenante de la construction de leur autonomie par rapport à leur groupe familial, et par conséquent de leur citoyenneté.

Une visibilité légitimée par le travail

Dans nos enquêtes, le salaire des ouvrières est en général la principale ressource du ménage, ce qu'avait déjà constaté Leila Bouasria dans ses enquêtes à Casablanca (BOUASRIA, 2013). Cela n'est pas anecdotique dans leur rapport à la ville et la légitimité qu'elles peuvent trouver à être dans la rue à des heures atypiques, ou l'habitude de sortir qu'elles acquièrent en ayant le sentiment que c'est plus que légitime : c'est nécessaire, ou même indispensable.

Lorsque l'usine a des horaires fixes (8 heures-18 heures par exemple), les flux de déplacements peuvent être massifs. C'est ainsi que SOHN (1998 : 257) note que « l'ouvrière est un produit de la société industrielle, non pas parce qu'elle a créé le travail féminin, mais parce qu'elle l'a rendu visible ». Et ce faisant, ce n'est pas seulement le travail que l'industrialisation a rendu visible, mais les travailleuses elles-mêmes. Elles s'imposent dans la rue, dans les transports en commun et dans la représentation de la ville. Leur présence, qui n'est pas nouvelle mais qui s'est considérablement accrue depuis les dernières décennies, vient « rompre un consensus social longtemps partagé sur la dangerosité de l'espace public » (COUTRAS, 1996). Partageant pourtant la peur, élément considéré par BEZIANE (2009) comme fondateur dans le rapport naturalisé des femmes à la ville², elles mettent en place des

² Peur naturalisée parce que liée au fait même d'être une femme et, par conséquent, d'être considérée comme illégitime et coupable de se trouver dans la rue.

stratégies pour prendre place dans la ville. Ainsi, elles sont présentes, se déplaçant en groupes destinés à les protéger des agressions qui les terrorisent, surtout les jours de paye. Elles sont aussi mobiles à pied ou en empruntant les transports publics, dont le bus, qui reste la formule la moins onéreuse pour se déplacer. La nécessité vitale de leur salaire les amène à imposer leur présence dans la ville, malgré le harcèlement largement répandu et les difficultés qu'elles doivent affronter pour arriver à l'heure à l'embauche.

Se rendre à l'usine malgré ces contraintes et l'insécurité très forte qu'elles ressentent est une forme permanente de résistance et de négociation de leur accès à l'espace de l'extérieur, à l'espace public. L'environnement urbain, vu de cette façon, devient un lieu de changement où les femmes négocient leur statut, leur position sociale et leur sécurité. De la même manière, les ouvrières, en se déplaçant en grand nombre, tendent à imposer la nécessité de leur présence dans les espaces publics, dans les transports publics aux heures de pointe et à obliger tant les pouvoirs publics que les responsables des usines à (re)penser les déplacements féminins dans des villes où le harcèlement et l'insécurité sont monnaie courante ; cela tout simplement pour des raisons strictement économiques, tant on considère aujourd'hui (Banque mondiale, 2012) que l'accès des femmes au travail est un facteur de développement, ce qui s'inscrit dans un « discours de la modernisation » largement admis dans le sens commun (même s'il est par ailleurs déconstruit par Meriem RODARY [2003] qui montre que le travail des femmes comme conséquence de la modernisation est une représentation largement liée au discours colonial).

La représentation de la présence des ouvrières dans les rues à des heures où les hommes sont aussi très nombreux est en train de changer, sans qu'une politique particulière de gestion du temps des villes soit encore mise en place, comme dans certaines villes d'Europe (LOOTVOET, 2009). Ces politiques prennent en compte la différence d'usage de la ville entre les hommes et les femmes et tentent d'adapter les espaces urbains. On peut d'ailleurs considérer que les responsables des usines qui mettent des minibus de transport à la disposition du personnel dans le cadre d'un ramassage quotidien influencent également les déplacements féminins dans la ville dans le sens de plus de sécurité. Le transport de personnel est d'abord destiné à assurer l'arrivée à l'heure à l'usine,

pour des raisons d'organisation du travail et de démarrage des chaînes, mais il est jugé très sécurisant par les ouvrières. La représentation de la présence des femmes dans les espaces urbains évolue également pour les heures atypiques auxquelles les femmes doivent se rendre à l'usine ou en partir. On observe depuis les crises économiques de 2008 une augmentation des horaires atypiques, avec des ouvrières qui embauchent tôt (à 6 heures du matin) et terminent tard (22 heures). Là encore, le fait que cela soit pour aller travailler justifie en général auprès du voisinage ces déplacements de nuit.

Sortir la nuit pour le travail n'a pas du tout la même connotation ni n'éveille le même soupçon que sortir pour le loisir, ce que les ouvrières font d'ailleurs rarement, par manque de temps et par peur d'être considérées comme de mauvaises ménagères. Mais lorsqu'elles doivent embaucher à 6 heures du matin, cela pose des problèmes qu'elles affrontent en mettant en place des tactiques de contournement des difficultés plutôt que de renoncer à aller travailler ou chercher à changer de travail. C'est le cas d'une ouvrière de Tanger qui, dès qu'elle sort de la maison où elle cohabite avec d'autres ouvrières du textile, exhibe son badge pour bien montrer aux voisins qu'elle sort pour aller travailler, et non pas pour se promener, que sa présence dans la rue ne sera donc pas source de désordre social car elle a une « bonne raison » de s'y trouver, et elle ne fait que passer.

Ces ouvrières trouvent ainsi des moyens de faire face à la peur et à l'insécurité ressenties dans ces déplacements. Parmi ces stratégies, je décrirai par exemple celle de Bouchra, ouvrière de Rabat qui, lors d'un parcours commenté entre son domicile et l'usine, révèle comment elle a choisi avec minutie les lieux par lesquels elle passe pour faire le trajet afin de se sentir en sécurité. Elle choisit les rues dans lesquelles certains membres de sa famille habitent et pourraient l'entendre si elle devait crier en cas d'agression. Ensuite, elle passe au carrefour où se trouve le boulanger, et puis par celui où des membres de sa belle-famille occupent une maison de chaque côté : « Ici, je passe entre les mains de ma famille », dit-elle en montrant la maison de sa belle-sœur et celle de sa belle-mère, chacune d'un côté de la route. Puis, après avoir grimpé par une petite rue sombre, en pente, glissante et déserte où elle ressent une grande solitude, elle préfère faire un petit détour

pour longer le café où ses cousins passent leur journée. Enfin, elle rejoint deux de ses camarades pour le reste du trajet vers la zone industrielle. Chaque espace de déplacement a un sens, et une série de micro-espaces de sécurité se succèdent entre lesquels elle court le cœur battant. Ces micro-espaces de sécurité sont liés à l'interconnaissance familiale, jugée par elle plus sûre que l'interconnaissance amicale.

Une autre stratégie est celle du déplacement « en grande foule », comme le nomme Ouarda, qui consiste pour faire le chemin à se regrouper par dix la nuit, par trois ou quatre le jour, afin d'être plus fortes au cas où une agression se produirait. Enfin, une autre manière est de se faire accompagner par un homme de la famille, ce qui leur est souvent imposé, mais qu'elles sollicitent aussi largement. Par leurs horaires et leurs déplacements fortement contraints, ces femmes imposent en retour leur emploi du temps aux hommes de la famille, qui doivent s'arranger afin que l'un d'entre eux soit toujours disponible.

Ainsi l'accès des ouvrières à l'espace public urbain, à la rue, même s'il se fait sous un mode contraint, articulé à la nécessité pour ces femmes de travailler, modifie aussi la façon de percevoir la présence des femmes dans l'espace public. Les revendications s'expriment aussi vis-à-vis de l'État : « C'est à l'État de nous protéger, de mettre en place les conditions de notre sécurité quand on va au travail », dit Ouarda, 35 ans, dont le mari qui travaille chez un notaire ne peut pas toujours l'attendre à l'arrêt du bus de l'usine dans son quartier d'habitation. Autrement dit, elles considèrent que c'est à l'État de garantir leur droit à la ville, et donc leur citoyenneté.

À travers leur forte visibilité à toutes les heures et leurs stratégies de maîtrise d'une insécurité à la fois intériorisée, ressentie et réelle, les ouvrières s'imposent donc comme des usagères « normales », habituelles et globalement acceptées, des transports en commun et des espaces publics, condition essentielle à leur participation économique dans la cité. Elles contribuent ainsi à une nouvelle perception de leur présence à tous les horaires, et en particulier à des horaires atypiques, ce qui conduit à une forme d'accoutumance de la société. Et permet aux femmes d'utiliser la ville pour se créer des espaces de liberté.

Petits arrangements avec la ville et espaces de liberté

Un accès à la ville limité par le fait d'être une femme

Sortir pour aller à l'usine ne constitue pas aux yeux des ouvrières un comportement répréhensible, au contraire, puisqu'elles s'y rendent pour nourrir leur famille et sont souvent les seules qui rapportent un salaire. Elles pestent à propos de la piètre qualité des transports en commun, de l'irrespect de certains chauffeurs de taxi (grands taxis collectifs), de l'inaccessibilité de certains modes de transport en commun modernes, comme le tramway (à Rabat) qui ne dessert pas leur quartier, et sur le fait que l'usine ne met pas toujours un bus à leur disposition pour assurer leur transport jusqu'à leur lieu de travail. Elles estiment qu'il est injuste qu'elles ne puissent pas sortir sans être accompagnées et d'avoir à subir une grande insécurité (ressentie ou réelle) dans l'espace urbain. Ainsi, elles considèrent à la suite de leur expérience de mobilité acquise dans leurs déplacements domicile-travail que leur place actuelle dans les espaces publics n'est pas la bonne, tout en ne remettant pas en cause, semble-t-il, les fondements sociaux de ce problème. Les discussions autour des repas partagés le soir à Tanger dans la « maison des ouvrières »³ relatent nombre d'anecdotes toutes aussi pénibles qu'attendues sur leurs difficultés de déplacement.

En adoptant une approche genrée de l'accès à l'espace public et des discours des ouvrières sur leur présence « dehors », comme elles disent, on constate facilement qu'elles ont largement intégré l'idée qu'elles sont vulnérables parce que femmes, parce que leur corps est toujours sexualisé et donc exposé aux risques d'agression à caractère sexuel dans les espaces publics (LIEBER, 2011). Pourtant, cette croyance est fautive⁴ et elle est construite à

³ Maison dans laquelle nous avons effectué une série d'entretiens en juillet 2013, dans le quartier de Bir Chifa à Tanger. Cette maison de trois étages appartient à un même propriétaire qui loue toutes les chambres à des ouvrières du textile.

⁴ On sait que les trois quarts des violences contre les femmes ont lieu au domicile et pas dans l'espace urbain ; en France en 2012, 83 % des femmes violées connaissaient leur violeur.

partir de la sexualisation permanente du corps des femmes pour appuyer l'idée que leur place n'est pas à l'extérieur, mais plutôt au domicile. Les ouvrières remettent cependant peu à peu en cause cette discrimination, en dénonçant le caractère injuste des agressions dont elles sont victimes alors même qu'elles ne font « rien de mal dans la rue, elles vont juste au travail, ou faire des courses » (Samira, juillet 2014, Tanger). Cela illustre le fait que la mobilité féminine renvoie dans l'inconscient social à la sexualité, et plus spécialement à la possibilité d'une relation sexuelle, et que l'on associe ainsi largement mobilité et légèreté de mœurs dans le sens commun. Or, légèreté de mœurs féminines signifiant désordre social et déshonneur familial, il est admis qu'il faut absolument protéger les femmes en contrôlant leur mobilité (FORTIER, 2011), et donc l'exercice de leur liberté.

Les hommes qui travaillent ne se posent jamais la question de la façon dont ils vont pouvoir arriver jusqu'à l'arrêt de bus, ne se rendent jamais à des rendez-vous avec six ou sept autres employés de l'usine pour faire le chemin en sécurité. C'est ce que les ouvrières remarquent, et elles arrivent à émettre le constat que cela constitue une véritable injustice à leur égard. Les parcours territoriaux effectués avec les ouvrières montrent que chaque coin de rue, chaque maison a une signification et diminue ou augmente l'insécurité ressentie par les femmes.

Le harcèlement comme limite de l'accès à la ville

Les ouvrières, qui perçoivent fortement une discrimination en raison, disent-elles, de leur pauvreté et de leur sexe, sortent toujours sous contraintes et ressentent fortement l'insécurité. Même si, on l'a vu, elles considèrent de plus en plus souvent qu'elles devraient pouvoir se déplacer dans les rues sans crainte, elles témoignent dans les entretiens de l'idée qu'une femme « bien » selon leurs représentations est une femme qui ne s'attarde pas dans la rue. SAÏDI-SHAROUZ et GUÉRIN-PACE (2011) relèvent que les femmes iraniennes gagnent peu à peu le droit à la rue à Téhéran grâce à leur mobilité. C'est en effet par le mouvement que les femmes ont accès à l'espace public, car la déambulation légitime leur présence dans la ville. Elle signifie que ces femmes sont occupées, qu'elles

y ont « quelque chose » à faire. Et selon LIEBER (2011), cela aurait tendance à diminuer dans la représentation collective le risque de dérapage. Il n'en reste pas moins que l'un des éléments cités par les ouvrières comme une limite à l'envie de découvrir la ville est le harcèlement sexuel qui accompagne chacune de leurs sorties, que ce soit pour le travail, pour les courses ou pour se promener – ce qu'elles font d'ailleurs rarement, ou n'admettent faire qu'après que la confiance a été établie avec l'enquêtrice.

La salarisation des ouvrières apporte des revenus essentiels aux familles, ce qui est très valorisé. En même temps, elle leur apporte les moyens d'autonomie et d'émancipation, ce qui est encore largement source de soupçon et marque une ambiguïté non encore levée sur la perception de la sortie des femmes dans les espaces publics. Plus autonomes, les femmes sont moins contrôlées, et la rue, qui reste un espace masculin, est source de rappels à l'ordre social sexué qui permettent de reproduire et perpétuer l'idée dominante de la vulnérabilité naturelle des femmes et leur sentiment de crainte. Ce rappel à l'ordre sous la forme du harcèlement sexuel, qui vise à une restriction spatiale des femmes, est souvent lié, explique FORTIER (2011 : 85) à la « crainte de la confusion des sexes et du désordre social qui tend à faire croire que les femmes, en travaillant, deviendraient comme des hommes et perdraient leur identité féminine ». Cela renvoie à des représentations du XIX^e siècle, en Europe notamment, qui idéalisent le rôle de femme au foyer des femmes bourgeoises, érigées en archétype de la féminité, et dévalorisent les femmes contraintes à travailler : ainsi pour Jules Simon, philosophe et homme d'État français du XIX^e siècle⁵, « [...] la femme devenue ouvrière n'est plus une femme » ! (BELLAIS *et al.*, 2000 : 11).

Se superpose ici l'image d'une femme parée de toutes les qualités (de la dominée), les mêmes qu'au XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle – douce, moralement irréprochable, pieuse, sensible, pudique et maternelle (DORLIN, 2005 : 84) –, à laquelle les ouvrières, d'après leurs discours, cherchent à se conformer afin d'être « respectées » en tant que femmes, puisqu'elles considèrent que leur statut d'ouvrière ne force pas le respect. C'est donc en tant

⁵ Il a notamment travaillé sur la condition des enfants ouvriers et des ouvrières (*Les ouvrières*, 1861) sous la III^e République.

que femmes qu'elles cherchent à sortir du harcèlement pour se conformer à un rôle social qu'elles pensent que l'on attend d'elles. En effet, les mots qu'elles lancent à leur agresseur pour se défendre visent à « déssexualiser » leur image vis-à-vis de lui : « Ferais-tu cela à ta mère/ta sœur/ta grand-mère ? » est leur manière de rappler qu'une femme n'est pas nécessairement un corps disposé à l'échange sexuel et d'attirer ainsi la honte sur leur agresseur, qui se trouve alors dans une situation a-morale liée à l'interdit universel de l'inceste. Ces mots visent précisément à identifier les ouvrières comme des mères, des épouses et renvoient ainsi à un statut social « honorable » selon lequel la maternité ou le lien marital représentent l'essence des femmes. En effet, la déambulation et la perte de l'identité féminine respectable sont tout de suite associées à l'image de la prostituée – ce que redoutent fortement les ouvrières –, image qui leur est renvoyée par le harcèlement sexuel qu'elles subissent dans la rue.

C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles elles affirment avec autant de force leur désir de se présenter comme femmes, d'assumer leur emploi du temps de salariées en même temps que les tâches domestiques et familiales, et donc d'être reconnues avant tout comme des mères et des épouses plutôt que comme des travailleuses. Et c'est pourquoi elles affrontent le paradoxe d'afficher leur féminité dans la rue tout en effaçant au maximum dans leur tenue vestimentaire pour se protéger des agressions, et mettent en place des stratégies d'évitement.

Il est encore largement admis que le harcèlement sexuel n'est que la réponse à une provocation, constituée par la présence même des femmes dans la ville. Mais lorsqu'il devient récurrent, insupportable, il incite des femmes à ne sortir qu'au minimum, lorsque c'est strictement nécessaire, et limite ainsi leur accès au travail, mais également aux services publics, à leurs possibilités d'autonomie et à leur connaissance de la ville. Il les contraint aussi à adopter une tenue dictée par des représentations qui les rendent coupables du harcèlement qu'elles rencontrent de façon continue. Ces représentations sont même construites au plus haut niveau de l'État, puisque le Haut-Commissariat au Plan marocain a publié au printemps 2013 des statistiques faisant la différence entre les viols commis sur les femmes en « tenue traditionnelle » et sur celles en « tenue moderne », ces derniers étant bien sûr plus nombreux

que les premiers, sans qu'aucune information sur le recueil des données ni sur la construction et la définition des catégories ne soit indiquée.

La campagne médiatique qui a accompagné la présentation du projet de loi sur le harcèlement sexuel au Maroc, début novembre 2013, en dit d'ailleurs long sur les représentations du harcèlement dans la rue et les solutions à adopter. En effet, les photographies illustrant les articles relatifs à la présentation du projet de loi montraient systématiquement des situations de harcèlement de femmes portant des vêtements près du corps. L'image choisie par le site d'information en ligne Yabiladi était même beaucoup plus explicite : le site confronte les statuts de trois jeunes femmes, et c'est celle qui se trouve au centre, habillée un peu plus près du corps que les autres et non voilée, qui subit le harcèlement, tandis que ses amies continuent tranquillement leur chemin. Le message est donc clair : le harcèlement est une réaction à une tenue jugée incorrecte, considérée comme une tentation pour les hommes.

Le pas est alors vite franchi pour lire le harcèlement comme une réponse logique à un comportement déplacé, et donc comme une punition méritée. C'est dans la même logique qu'ont surgi les slogans « Les filles qui sortent le soir méritent le viol, et les mères qui laissent faire sont des prostituées » (*Tel Quel*, 7 octobre 2013, p. 10), lors de l'ouverture le 7 octobre 2013 à Rabat du procès des agresseurs présumés de deux lycéennes victimes de viol et d'agression sexuelle. Or, l'expérience égyptienne montre que les différents types de vêtements ne protègent pas des agressions sexuelles : cette croyance est un leurre, affirme FORTIER (2011). En effet, une enquête publiée en 2008 par l'Egyptian Center for Women's Rights (ECWR), menée auprès de 1 010 hommes égyptiens et 1 010 femmes égyptiennes et 89 femmes occidentales vivant en Égypte, montrait que 40 % des femmes ayant déclaré être harcelées étaient voilées. La conviction que porter le voile ou des vêtements dits « décents » protège du harcèlement prolonge la culpabilisation des femmes en faisant pression sur elles pour influencer leur manière de se vêtir et, ce faisant, maintenir un contrôle social sur leur corps et leurs déplacements.

La liberté de se mouvoir dans les espaces publics et dans une tenue librement choisie est à la source de la création en 2011

d'une association marocaine à l'initiative d'une jeune féministe s'inspirant du mouvement *SlutWalk* (Marche des salopes)⁶. Après avoir adapté le concept au Maroc, Majdouline Lyazidi, étudiante récemment inscrite en doctorat à Casablanca, a ainsi créé *Woman Choufouch* (expression utilisée par les harceleurs pour interpeller les Marocaines dans la rue) afin de sensibiliser la société et de lutter contre le harcèlement sexuel, qu'elle considère comme un phénomène « outrageusement courant dans les rues, et [qui] confine filles et femmes de tout âge dans un silence tabou qu'il était temps de briser ». Elle ajoute qu'« une femme non autonome dans ses déplacements ne pourra jamais s'épanouir ni professionnellement, ni culturellement, ni politiquement. Et au Maroc, peu d'efforts sont fournis pour l'autonomisation des femmes... »⁷.

Ainsi, malgré le harcèlement très répandu, « normalisé », dans les rues, des évolutions sont en cours, avec le projet de le pénaliser et le refus par une certaine frange de la population jeune de l'irréversibilité du phénomène et de sa banalisation. Dans le même temps, si les ouvrières passent encore leur chemin en baissant la tête, elles se dessinent dans la ville des territoires qui appartiennent à leur intimité et dans lesquels elles expriment une part de liberté et leur personnalité, indispensables à leur autonomie et leur conscience citoyenne.

Ville, égalité, citoyenneté

La démocratie est née en ville, à Athènes en 508-507 avant J.-C. (réforme de Clisthène). Pour la première fois, c'est l'appartenance à un lieu géographique, la cité, et pas à une famille puissante qui détermine la qualité de *citoyen* (mais cette démocratie était très limitée, puisque les femmes, les esclaves et les étrangers en étaient exclus). Cette citoyenneté donnait des droits (la possibilité de participer aux décisions politiques et aux fonctions publiques) et des devoirs (servir la cité – défense, gloire –, dépenses collectives) dans le cadre de règles qui assuraient l'égalité devant la

⁶ Créé au Canada après les propos d'un policier de Toronto, qui suggérait que, pour diminuer les risques de subir un viol, « les femmes devraient éviter de s'habiller comme des salopes ».

⁷ Entretien de Majdouline Lyazidi donné au magazine *Ousra*, décembre 2012, p. 63-65.

loi. Les citoyens *libres* et *égaux* avaient donc le pouvoir et l'exerçaient. Les citoyens étaient censés être informés et responsables, c'est-à-dire conscients de leurs responsabilités dans le cadre des libertés publiques assurées également pour tous par la loi. Ainsi, l'appartenance à la ville était la base de la citoyenneté qui assurait l'égalité politique, une égale prise en considération de chaque personne et l'égalité des chances. En démocratie, les citoyens sont des « semblables » sans aucune distinction, ni de genre ni selon d'autres considérations, qui doivent équitablement avoir accès aux moyens économiques, aux infrastructures, à la représentation politique. Ainsi, l'égalité est un des fondements de la démocratie (KESLASSY, 2003). Et cette égalité est favorisée par la ville, dans la mesure où les citoyens sont des individus qui peuvent se sentir libres de toute attache et non définis par des statuts hiérarchisés. Isaac Joseph définit en effet la ville comme l'espace de l'individuation, car elle permet de fréquenter des espaces n'ayant pas fait l'objet d'appropriations particulières, de sortir d'un type de relations sociales fondées sur l'interconnaissance et la communauté, et ainsi d'accéder aux espaces publics, premiers pas vers « l'espace public », « espace accessible à tout un chacun, espace social régi par la distance dans la co-présence » (JOSEPH, 1998 : 52). Pour les sociologues de l'école de Chicago, le monde urbain rend possible un mode de vie qui permet de réduire la sociabilité d'interconnaissance, la multiplicité des liens et les liens faibles par nature, ce qui a pour conséquence de libérer les individus de leurs attaches et de leur permettre d'exprimer leur singularité sans prêter attention aux inconnus auxquels ils n'ont pas de compte à rendre sur le plan personnel, sans obligation. C'est ce traitement égalitaire sur le plan de l'individuation qui rend les citoyens égaux et libres, et les transforme en citoyens.

Bien sûr, il ne faut pas oublier ce que Carole Pateman a nommé le dilemme de Wollstonecraft : dans ce dilemme, soit les femmes sont intégrées à la citoyenneté en tant qu'individus, et l'égalité individuelle ainsi reconnue les assimile aux hommes en niant leurs expériences et leur vie de femme ; soit elles sont incluses dans la citoyenneté en tant que femmes, et la prise en compte de la différence sexuelle risque d'entraîner des dérives essentialistes, d'institutionnaliser les différences entre hommes et femmes, au détriment de l'égalité.

Néanmoins, sans accès à l'espace public (égal ou inégal), les femmes ne peuvent accéder à la citoyenneté (car elles ne peuvent ressentir le sentiment d'être citoyennes, de participer et se sentir intégrées à la vie en société).

La ville : un territoire de liberté

Face à cette situation, alors même qu'elles ressentent l'espace de l'interconnaissance comme un espace de sécurité, c'est paradoxalement en dehors de ce dernier qu'elles façonnent un territoire de liberté. Malgré des entretiens longs et détaillés, les ouvrières rencontrées ne semblaient pas se confier sur les lieux de l'intime dans la ville, comme si elles ne se déplaçaient jamais en dehors des obligations liées au travail ou au ravitaillement, ni en dehors de l'espace « de la communauté », ainsi que pourrait le qualifier WIRTH (1938), qui permet des relations sociales anonymes, superficielles et éphémères, préservant leur intimité propre dans le sens où elles sont détachées de tout lien interpersonnel qui les unisse étroitement à leur groupe d'appartenance. Et pourtant, il semblait qu'elles connaissaient mieux la ville qu'elles ne voulaient bien le reconnaître. L'utilisation des cartes mentales, avec toutes les limites que l'on connaît à cette méthode, s'est montrée particulièrement révélatrice d'un monde intime, secret, faisant apparaître de nombreux espaces sur les cartes alors même qu'ils n'avaient jamais été cités lors des entretiens. Comme si le passage à l'écrit, au dessin, permettait de révéler l'intime alors que la parole, qui pourtant s'envole, était trop intrusive. Les jeunes femmes, pourtant analphabètes, ont dessiné des espaces qui leur ressemblent, ont dessiné leur ville, qui est une expression du fait qu'elles sont des sujets à part entière, maîtresses de leur territoire, même si toujours soumises à des contraintes, qu'elles soient extérieures ou largement intériorisées.

Ces espaces semblent être l'expression de leur individualité, et non plus de leur personne. La différence se situant dans le fait qu'elles s'y détachent de leur statut social (DUSSUET, 2004). Elles ne se sentent plus ni femme, ni ouvrière, ni fille de ou femme de, mais juste elles-mêmes, anonymes et affranchies de leurs identités sociales. Il semble que, dans ces espaces décrits sur les dessins, elles n'entretiennent plus aucune relation interpersonnelle

et restent en partie indifférentes aux remarques qui peuvent leur être adressées. De fait, tous les espaces qu'elles aiment particulièrement et dans lesquels elles se sentent libres sont des lieux dans lesquels elles disent qu'elles sont anonymes. Personne ne les connaît, ces espaces sont à tout le monde, appropriés par personne en particulier. Elles accèdent en réalité à l'espace public. Et c'est le fait même de sortir de l'interconnaissance qui fait d'elles des individus et les fait accéder à l'indifférence, ou à « l'inattention civile », ainsi que la nommerait JOSEPH (1998). Sans en avoir encore pleinement conscience pour certaines, les ouvrières qui ont dessiné ces espaces ont entamé un processus d'individuation, première étape de leur citoyenneté selon JOSEPH (1998). En sortant secrètement dans des lieux dont elles ne parlent pas, en profitant des opportunités d'anonymat qu'offre l'espace urbain, elles peuvent parfois devenir des flâneuses et habiter pleinement l'espace public sans se sentir assimilées à des « femmes publiques », mais plutôt comme faisant partie d'« un milieu humain dans lequel des inconnus se rencontrent » (SENNETT, 1979), c'est-à-dire la ville. Ces moments et ces lieux sont pour elles encore rares et elles ont du mal à en parler, mais ils existent et montrent qu'un processus d'autonomisation est en cours pour elles-mêmes, et de plus en plus reconnu par la société qui, à ces endroits, leur permet de déambuler sans attention focalisée, une caractéristique de l'espace public urbain.

Les cartes mentales comme « révélateur » de l'intime

Ainsi Mériem, ouvrière de 24 ans dans une usine de textile à Tanger, montre sur sa carte mentale une vie et une ville coupées en deux : d'un côté l'usine, de l'autre le « boulevard ». Seule une vil(le) apparaît dans l'entretien : l'usine qui correspond au labeur, raison pour laquelle nous avons réalisé l'entretien avec elle. Le loisir, l'intimité et la sociabilité amicale et familiale n'étaient pas évoqués dans les échanges oraux avec elle, alors que des questions concernant l'usage de la ville pour le loisir étaient posées. Sur sa carte, elle commence par représenter le boulevard, les lieux mais également les personnes et le type d'usage transparaissent sur son dessin. Elle a séparé ses deux vil(le)s par un trait horizontal qui montre que les deux sont indépendantes et qu'il existe une réelle coupure entre l'une et l'autre, une sorte de frontière quasiment

hermétique. Le boulevard est dessiné avec beaucoup de précision, ce qui montre qu'elle le connaît particulièrement bien pour s'y rendre souvent. Elle y rencontre son petit ami dont elle n'avait pas parlé pendant l'entretien, même lorsque je lui avais demandé si elle sortait se promener et avec qui. Le point de rendez-vous est toujours le même. Ils déambulent le long de la promenade, s'arrêtant parfois dans les cafés. La fin de la promenade est toujours la même, après avoir fait le tour de la fontaine : assis sur les marches, ils regardent la mer. Mériem aime le calme et le cadre de la mer et s'y rend volontiers.

La seconde partie du dessin est là aussi très personnelle, puisqu'elle indique les points de repères affectifs de Mériem : son amie de l'usine avec laquelle elle partage ses repas, l'arbre entre les deux usines où elle rencontre sa sœur le midi après avoir déjeuné. Les espaces de transport ne sont pas représentés, ni son domicile. Il apparaît que, pour Mériem, la ville n'a de sens qu'en relation avec sa pratique profondément personnelle. Le boulevard est la face cachée, probablement la plus importante car représentée en premier et en haut de la feuille, et l'usine la face publique de sa vie traversée par les relations sociales : son amie et sa sœur. Son petit ami en revanche n'apparaît pas sur le boulevard.

Nezha, ouvrière de 23 ans à Tanger, a elle aussi une approche très sensible de la ville, représentant des détails très précis des endroits où elle aime se rendre. Le transport, très présent dans son dessin, est pour elle une épreuve : trouver un taxi, le payer, se rendre là où elle le souhaite lui demande un effort. Elle dit regarder les arbres sur la route pour oublier qu'elle habite loin de tout dans son quartier. Parmi les lieux où elle aime aller, elle a dessiné un jardin public où elle se rend à chaque fois qu'elle dispose d'un peu de temps. Elle aime y accompagner les enfants qui viennent lui rendre visite, ou même en rencontrer avec lesquels elle noue la conversation et joue. Elle apprécie les fleurs, les arbres et les bancs du jardin public. La « falaise » représente la grotte d'Hercule, lieu particulièrement prisé des Tangérois pour la promenade du dimanche, où se trouvent des cafés et des espaces arborés dominant la mer, aménagés avec des bancs. Elle s'y rend lorsqu'elle a besoin de respirer. Elle y va seule en général, de même qu'à la mer qu'elle aime longer pour oublier l'usine et sa vie éreintante, faire des projets et réfléchir à son devenir.

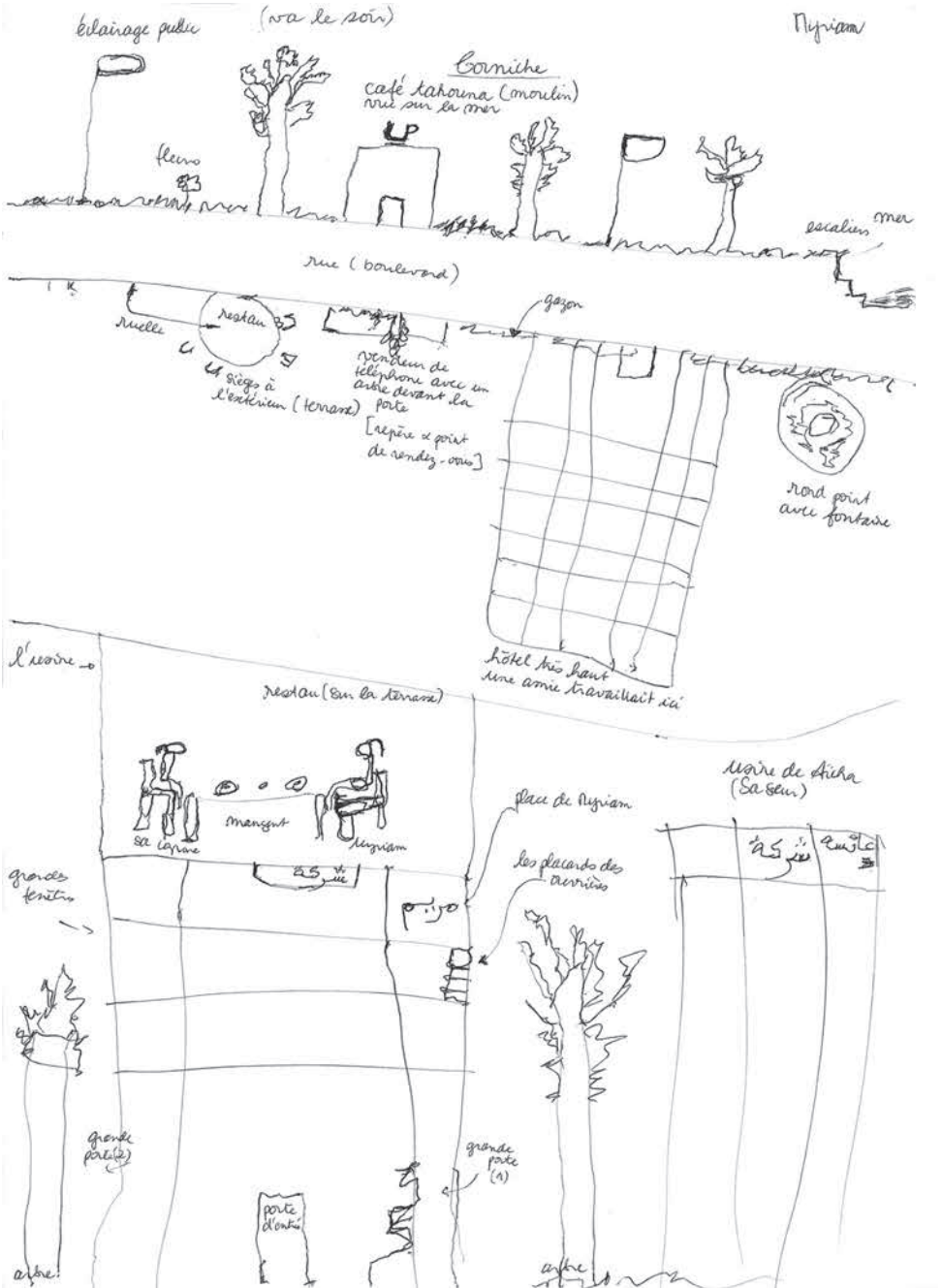
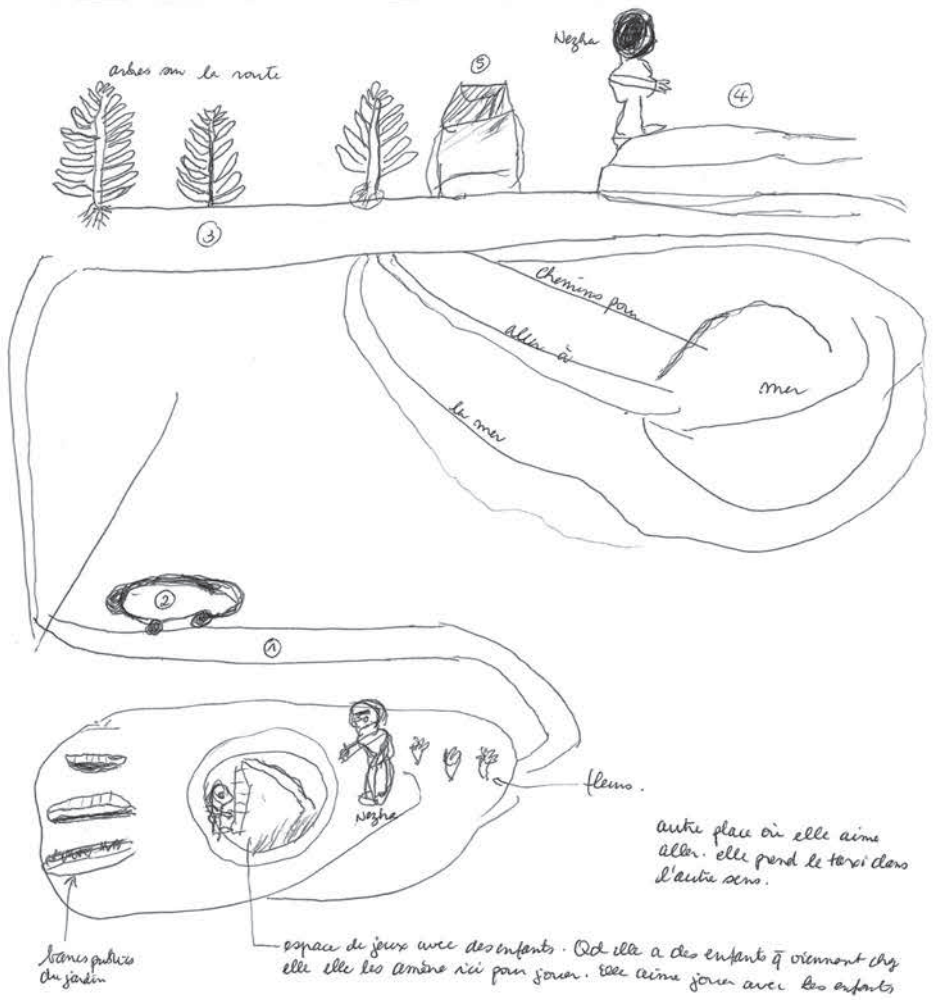


Figure 1
Carte mentale de Mériem, Tanger, juillet 2013.



- ① le boulevard en bas de la maison
- ② taxi qu'elle prend pour aller à l'endroit qu'elle aime
- ③ le bord q va vers la corniche pour aller au coin qu'elle aime
- ④ la falaise
- ⑤ espace aménagé avec des bancs où les gens peuvent aller à se reposer des choses et et comme un jardin on peut y faire un pique-nique.

Nezha

Figure 2
Carte mentale de Nezha, Tanger, juillet 2013.

Ainsi, à travers ces deux exemples plutôt représentatifs des cartes mentales réalisées par les ouvrières de Tanger, se dessine une ville dans laquelle apparaissent non seulement des lieux, mais également des usages et des personnes, qui informent de façon très complémentaire aux entretiens sur la pratique de la ville des ouvrières rencontrées. Cette ville est beaucoup plus ouverte que ce que laissaient supposer les entretiens, et la vie de ces ouvrières est également beaucoup plus riche que celle décrite par BOUGHALI (1974). Dans *La représentation de l'espace du Marocain illettré*, il montrait en effet à travers l'étude de cartes mentales réalisées par des ouvriers et des ouvrières de Marrakech une ville composée de trois points essentiels : le domicile, l'usine et une référence familiale/affective. Les ouvrières rencontrées à Tanger et à Rabat se sont pliées à l'exercice de la carte mentale, non sans appréhension, mais avec confiance et détermination. Elles se sont montrées très impliquées, très appliquées et ont dit avoir aimé l'exercice, qui leur a fait prendre conscience que, contrairement à ce qu'elles pensaient, elles connaissaient plutôt bien la ville et pratiquaient « des coins bien à elles » (Mérim). Si leur description orale de leur pratique de la ville avait été finalement très conforme à ce qu'on attendait d'elles comme ouvrières (domicile, transport, usine, lieux de ravitaillement), leur description écrite en revanche témoigne d'une liberté de circulation qui ne correspond plus du tout à leur première description. Elles ont réalisé à l'issue de l'exercice qu'elles avaient chacune construit un territoire individuel et personnel dans la ville, prenant par là même conscience de leur singularité et de l'existence d'une vie autonome malgré une pratique du collectif très forte, voire envahissante, dans leur quotidien.

Conclusion

« Dans les grandes cités, l'individu est beaucoup plus affranchi du joug collectif [...] chacun a d'autant plus de facilités pour suivre son sens propre qu'il est plus aisé d'échapper à ce contrôle [...]. La sphère d'action libre de chaque individu s'étend en fait, et peu à peu, le fait devient un droit » (DURKHEIM, 1893 : 284-285). Quoi qu'elles en disent, les ouvrières rencontrées profitent de ce que la

ville offre une plus grande liberté de mouvement pour construire individuellement leur territoire, ce qui est une expression de la conscience de leur droit à être des sujets de leur vie. La revendication de l'accès à la ville dans les pratiques ou dans les mots, même lorsqu'elle est camouflée sous des justifications, est le signe d'un changement social durable. En effet, la mobilité des femmes en ville est de mieux en mieux acceptée, c'est le fait de rester et d'occuper un espace qui n'est pas encore acquis, cela étant lié au fait que les espaces urbains sont habituellement occupés par les hommes, les femmes ne faisant encore que passer...

Au Maroc, la constitutionnalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes depuis juillet 2011 manifeste une prise de conscience nationale de l'inégalité profondément ancrée dans les habitudes économiques et sociales. Un processus de transformation de la société semble entamé, même s'il est très lent. Les ouvrières non qualifiées ont cependant encore beaucoup de chemin à parcourir et d'efforts à fournir pour arriver à une situation d'égalité. Les ouvrières du textile que nous avons rencontrées et observées sont tiraillées entre leur désir de se réaliser en tant que femme au foyer et la nécessité qu'elles ont de travailler, avec pour corollaire une forme de liberté que peut leur procurer, par la légitimité qu'elles gagnent pour sortir, un travail extrêmement contraignant et difficile. Le grand nombre de femmes concernées par ces conditions de vie, ces ajustements en cours, ces négociations et reformulations de leur place au quotidien ne peut pas ne pas avoir de répercussions sur la société. Déjà, l'évolution de la perception de leur présence en ville est en marche, et leur statut de « chef de famille » est de plus en plus accepté⁸. Leur prise de conscience se traduit aussi par un constat implacable. Ainsi que le soulignent les femmes qui participent au travail de l'ONG « Quartier du Monde » (cf. chap. 11, cet ouvrage), l'égalité des femmes et des hommes dans l'espace public et au travail repose aussi sur l'égalité du partage des tâches domestiques : « Pour que nous puissions sortir et participer, il faut que nos hommes rentrent. »⁹

⁸ Environ 20 % des foyers seraient dirigés par des femmes au Maroc en 2006 (TRIKI *et al.*, 2006).

⁹ Communication d'Ada Bazan et Carine Troussel à l'École pluridisciplinaire d'été sur l'égalité de genre dans la région Afrique du Nord Moyen-Orient, 2-6 juillet 2012, Rabat.

L'exemple des ouvrières du textile explicite ce qu'une pratique quotidienne de la ville engendre dans la société. C'est là où l'évolution se donne à voir, où les valeurs s'inversent, respectées et réinterprétées, ce que Baudrillard voit comme un processus de « modernisation » sociale. Les mutations sont lentes mais elles existent, et le fait même de les rendre visibles peut contribuer à une connaissance plus fine de la société et, ce faisant, faire intégrer peut-être un jour quelques éléments de ces mutations dans l'agenda politique. Les négociations entamées par les femmes avec les valeurs sociales pour inventer leur propre place, pour gagner leur place en tant qu'individu et non plus en tant que femmes sont probablement un pas vers l'acquisition d'une citoyenneté en marche, même si un long chemin reste à parcourir.

Références bibliographiques

- BELLAIS R., BOUTILLIER S., LAPERCHE B., UZUNIDIS D., 2000 – *La femme et l'industriel. Travailleuses et ménagères en colère dans la révolution industrielle*. Paris, L'Harmattan, Économie et Innovation.
- BEZIANE L. 2009 – « Tous égaux dans l'espace public urbain ? ». In : *Les Urbanités*, Laboratoire du droit à la ville, 13 octobre. URL : <http://urbanites.rts.ch/laboratoire-du-droit-a-la-ville/tous-egaux-dans-l'espace-public-urbain/>
- BOUASRIA L., 2013 – *Les ouvrières en mouvement*. Paris, L'Harmattan.
- BOUGHALI M., 1974 – *La représentation de l'espace chez le Marocain illettré*. Casablanca, Afrique Orient.
- COUTRAS J., 1996 – *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris, Armand Colin.
- DORLIN E., 2005 – De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » dans les études de genre. *Cahiers du genre*, 39 : 83-105.
- DURKHEIM E., 1893 [1986] – *De la division du travail social*. Paris, PUF.
- DUSSUET A., 2004 – « Femmes des villes : des individus ou des personnes ? ». In Denèfle S. (dir.) : *Femmes et villes*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais/MSH.
- FORTIER C., 2011 – « Vulnérabilité, mobilité et ségrégation des femmes dans l'espace public masculin : point de vue comparé (France-Mauritanie-Égypte) ». In Denèfle S., Monqid S. (dir.) : *Gouvernance locale*

dans le monde arabe et en Méditerranée : quel rôle pour les femmes ? Égypte Monde Arabe, troisième série, n° 9 : 71-102.

GILLOT G., MARTINEZ A., 2014 – Dynamiques spatiales et de genre des ouvrières marocaines du textile : un territoire en archipel. *Cahiers du Cedref : Le tournant spatial dans les études de genre* (coordonné par L. Direnberg et C. Schmoll), Paris : 121-156.

GILLOT G., EL MAHDATI L., MARTINEZ A., OUBEJJA K., 2015 – « Ouvrières marocaines : fragments de vie quotidienne et stratégies d'autonomisation ». In Dupret B., Rhani Z., Boutaleb A., Ferrié J. N. (dir.) : *Le Maroc au présent. D'une époque à l'autre, une société en mutation*, Casablanca, CJB, Fondation du Roi Abdul-Aziz.

JOSEPH I., 1998 – *La ville sans qualités*. Paris, Éditions de l'Aube.

KESLASSY E., 2003 – *Démocratie et égalité*. Paris, Bréal.

LAMOUREUX D., 2000 – « Public/privé ». In Hirata H., Laborie F., Le Doaré H., Senotier D. (dir.) : *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF : 185-190.

LIEBER M., 2011 – Le sentiment d'insécurité au prisme du genre. Repenser la vulnérabilité des femmes dans les espaces publics. *Métropolitiques*, 5 décembre 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-sentiment-d-insecurite-au.html>

LOOTVOET V., 2009 – « Au cœur de l'individuation : les femmes, la ville et la citoyenneté ». In : *Savoirs de genre : quel genre de savoir ? État des lieux des études de genre*, colloque Sophia, VZW/ASBL.

MARQUES-PEREIRA B., 2007 – « Citoyenneté ». In Hirata H., Laborie F., Le Doaré H., Senotier D. (dir.) : *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, PUF : 16-21.

NORREDINE N., 2012 – En avant le militantisme mesdames ! Casablanca, *Ousra magazine*, 129, décembre : 62-65.

PERROT M., 1997 – Le genre de la ville. *Communications* : « L'hospitalité », n° 65 : 149-163.

RODARY M., 2003 – *Femmes, travail et vision « orientaliste » de la société marocaine : réflexions sur l'invisibilisation des activités féminines informelles*. Communication au colloque « Maghreb en immigration. La frontière des genres en question. Études sociologiques et Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb », Dulbea/ULB, Insea, Mage, CNRS, Rabat, 11-12 avril. URL : http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definitifs/RS2_Rodary.pdf

SAÏDI-SHAROUZ M., GUÉRIN-PACE F., 2011 – La mobilité quotidienne des femmes dans la ville de Téhéran : entre visibilité et invisibilité. *L'Espace géographique*, 2011/2, tome 40 : 176-188.

SENNETT R., 1979 – *Les tyrannies de l'intimité*. Paris, Le Seuil.

SOHN A. M., 1998 – « Les femmes dans la société industrielle ». In Guedj F., Sirot S. (dir.) : *Histoire sociale de l'Europe. Industrialisation et société en Europe occidentale (1880-1970)*, Paris, Seli Arslan : 249-268.

TRIKI S., HAYEF I., ZIRARI M., 2006 – *Le travail des Maghrébines. L'autre enjeu. Situation économique et sociale différenciée selon le genre au Maghreb*. Collectif 95 Maghreb-Égalité, Horchani M., Naciri R., Seftaoui J. (coord.), Rabat, Marsam/GIZ.

WIRTH L., 1938 [1990] – « Le phénomène urbain comme mode de vie ». In Grafmeyer J. : *L'école de Chicago*, Paris, Aubier : 255-281.

Gillot Gaëlle.

L'accès à la ville : une composante de la citoyenneté : petits arrangements urbains des ouvrières du textile au Maroc.

In : Gillot Gaëlle (ed.), Martinez A. (ed.). Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes.

Marseille : IRD, 2016, p. 161-183. (Objectifs Suds). ISBN 978-2-7099-2187-9